

**RAPPORT DE LA CRUO RELATIF À LA CLÔTURE DE L'ANNÉE
UNIVERSITAIRE 2019-2020 ET L'ORGANISATION DE L'ANNÉE
UNIVERSITAIRE 2020-2021 AVEC LES HYPOTHÈSES
SANS ET AVEC PANDÉMIE COVID -19**

Sommaire du Rapport :

Préambule.

- 1. Evaluation du premier semestre de l'année universitaire 2019-2020.**
 - 2. Etat d'avancement des enseignements du second semestre.**
 - 3. Organisation de l'année universitaire 2020-2021.**
- Conclusion générale.**

-----0-----

Préambule :

L'objet de ce rapport est de présenter la projection de la CRUO à titre de contribution pour apporter des éléments de réponse aux questionnements du MESRS liées à la clôture de l'année universitaire en cours et à l'organisation de la nouvelle année universitaire 2020-2021 en s'appuyant sur les deux hypothèses sanitaires nationales « **sans** » et « **avec** » la pandémie de la COVID'19.

L'élaboration de ce rapport s'est appuyé en grande partie sur les résultats des études qui ont été entreprises auparavant suites aux directives de la Tutelle et qui ont fait l'objet de rapports transmis par la CRUO au MESRS, en particulier :

- Le rapport portant sur le bilan du premier semestre établit le **02 avril 2020**.
- Le rapport de synthèse de la région Ouest relatif aux différentes dispositions envisagées quant à la clôture de l'année universitaire 2019-2020 et la préparation de la rentrée universitaire 2020-2021, établit le **05 mai 2020**, avec notamment l'hypothèse de la reprise du 21 Juin 2020 qui reste toujours d'actualité.
- Le rapport portant proposition de dispositions à prendre à partir de bonnes pratiques recensées pour la reprise des activités pédagogiques après le confinement établit le **05 mai 2020** et diffusé aux établissements universitaires de la Région Ouest.
- Le rapport de synthèse de la CRUO relatif à la préparation de la rentrée universitaire 2020-2021 de la région Ouest, établit le **25 mai 2020**, notamment l'offre en places pédagogiques au profit de l'orientation et des inscriptions des nouveaux bacheliers 2020.

Pour faciliter le traitement des données, puis la synthèse régionale en vue de dégager les grandes tendances, la CRUO a élaboré un canevas sous format Excel prenant en considération le questionnaire de l'IGP, d'un côté, et les questionnements du DGEFS du MESRS, de l'autre.

Les données sources extraites du canevas par établissement universitaire et leur synthèse régionale ouest sont joints à ce rapport dans un fichier Excel compilé. Ces données permettent la consolidation des résultats de l'analyse faite sur la formation en ligne mise en œuvre durant la période de confinement de 3 mois.

1- Evaluation du Premier semestre 2019-2020 :

Hormis la formation doctorale, le bilan d'étape du premier semestre de l'année universitaire 2019-2020 fait ressortir les grands agrégats suivants :

N°	Catégorie de formation	Inscrits	Evalués	Déperdition	Taux (%)	Admis	Taux_Réussite
1	Licence LMD	197 978	175 677	22 301	11%	80 866	46,03%
2	Master LMD	92 465	80 573	11 892	13%	54 329	67,43%
3	Préparatoire / ES	3 253	2 999	254	8%	2 306	76,89%
4	Spécialité Ing.et Master / ES	2 755	2 640	115	4%	2 084	78,94%
5	FF /ENS	1 930	-	-	-	-	-
6	Sc. Médicales et Vétérinaires	17 671	-	-	-	-	-
CUMUL		316 052	261 889	34 562	11%	139 585	53,30%

Tableau 1 - Données globales relatives au bilan du S1 de la région Ouest.

► La **Région Ouest** englobe un effectif global de plus de **316.000 étudiants inscrits** et répartis comme suit :

- **197.978** inscrits en **Licence LMD** à l'université (**62,65 %**) ;
- **92.465** inscrits en **Master LMD** à l'université (**29,26 %**) ;
- **3.253** inscrits en **Formation Préparatoire** de l'école supérieure (**01,03 %**) ;
- **2.755** inscrits en **Spécialité de 2^{ème} cycle** de l'école supérieure (**00,87 %**) ;
- **1.930** inscrits en **formation de formateurs** à l'ENS (**00,60 %**) ;
- **17.671** inscrits en **Sciences Médicales et Vétérinaires** (**05,60 %**).

► Le taux de déperdition moyen des inscrits est estimé à près de **11 %**. Il correspond à un effectif global de **34.562** inscrits n'ayant pas pris part aux évaluations du premier semestre et composé essentiellement des inscrits ayant bénéficiés de congés académiques, transferts et abandons.

► Compte-tenu de la catégorie des étudiants inscrits en formation de formateurs dans les ENS et en sciences médicales et vétérinaires du système classique, soumis à l'évaluation annuelle, le bilan des résultats de l'évaluation du premier semestre 2019-2020 fait ressortir un taux de réussite régional moyen de l'ordre de **53 %** correspondant

à un effectif provisoire de **139.585 admis** en attendant les résultats des rattrapages dont certains sont déjà faits et d'autres (**73 %**) restent à faire.

► En conclusion, Le bilan du Semestre 1 de l'année universitaire 2019-2020 fait ressortir un déroulement normal de l'activité pédagogique pour toutes les catégories de formation dans tous les établissements universitaires de la région ouest. Néanmoins, certaines formations connaissent des retards pour causes diverses dont les détails figurent dans le rapport relatif au bilan du premier semestre de l'année universitaire 2019-2020 transmis au MESRS en date du 02 avril 2020.

2- Etat d'avancement des enseignements du second semestre :

Le second semestre de l'année universitaire 2019-2020 se caractérise par son déroulement en deux phases : une première en mode présentiel et une seconde en mode virtuel pour cause de confinement instauré suite à la pandémie de la Covid'19.

2.1- Etat d'avancement des enseignements du second semestre de l'année universitaire 2019-2020 en mode Présentiel :

Sur la base du rapport relatif au bilan du premier semestre de l'année 2019-2020 établi le 02 avril 2020 et du rapport relatif aux différentes dispositions envisagées quant à la clôture de l'année universitaire 2019-2020 et la préparation de la rentrée universitaire 2020-2021 établi le 05 mai 2020, l'état d'avancement moyen des enseignements du second semestre pour la région Ouest est en moyenne de **six (06) semaines**.

Ce résultat est une moyenne régionale, les formations sont plus ou moins avancées par rapport à cette moyenne selon les spécialités de formation et dont certaines enregistrent quand même des retards notables. Dans ce contexte, nous pouvons citer le cas extrême des formations de l'IMSI de l'Université Oran 2 qui enregistrent un très grand retard pour cause de fermeture répétitive de la porte d'accès à l'institut par les associations estudiantines. Le rapport énumère aussi les formations qui enregistrent un retard plus ou moins nuancé par rapport à celles qui sont très avancées (voir rapport relatif au bilan du S1 du 02 avril 2020).

2.2- Période de confinement : mise en œuvre de l'Enseignement en ligne :

Les enseignements en présentiel ont été arrêtés à partir de la date du 12 mars 2020, soit une semaine avant la sortie en congé des vacances de printemps prévue initialement le 19 mars 2020, et depuis la reprise en présentiel n'a pas eu lieu à ce jour.

Comme mesure palliative face au confinement décidé par les autorités sanitaires du pays et sur orientation du MESRS, il a été procédé à la mise en œuvre de l'enseignement en ligne à travers tous les établissements universitaires de la région ouest et pour toutes les formations. Toutefois, ce mode de formation en virtuel a eu lieu selon les aptitudes et les possibilités matérielles des établissements et étudiants sans règles normatives.

Un bilan de cette formation en ligne arrêté à la date du 23 avril 2020 a été établi et fait ressortir les éléments suivants :

- ✓ Taux global régional moyen de mise en ligne des cours de **75 %**.

- ✓ La mise en ligne des cours pour les domaines MI, DSP, SHS, SEGC, MI et SNV se présente plutôt bien.
- ✓ A l’opposé, la formation en ligne des domaines ARTS, STAPS, LLA, STU, et AUMV connaît des difficultés pour cause de taux de mise en ligne de cours assez faible.
- ✓ Un résultat plutôt satisfaisant pour le cas des écoles supérieures probablement pour raison d’effectifs étudiants réduits et de disponibilités des moyens, surtout pour les cas de l’ESI-SBA et de l’ESSB Oran.
- ✓ Bons résultats pour les Sciences Médicales et Vétérinaires.
- ✓ Résultats moyens pour la catégorie des étudiants en Formation de Formateurs dans les ENS avec un taux de mise en ligne des cours de **64 %**.
- ✓ Une disparité de l’efficience par établissement universitaire avec un taux de mise en ligne des cours variant de **100 %** pour les plus avancés (ESI-SBA, ESSBO, ...) à près de **43 %** pour le plus bas (CU-TISSEMSILT).
- ✓ Des difficultés techniques diverses sont relevées dans la mise en œuvre de la formation en ligne, surtout pour ce qui est de la mauvaise connectivité et le faible débit internet dégradant la qualité de la connexion et ne permettant pas de faire de la visioconférence de bonne qualité.
- ✓ Interactivité très faible dans le cas général. Seuls quelques établissements universitaires ont rapporté des expériences réussies en matière de formation à distance en mode synchrone (ESI-SBA, ESSBO, ...), ainsi que quelques cours de certaines formations dans d’autres établissements universitaires, notamment celles dont l’aspect disciplinaire s’apprête à l’exploitation de tels outils de communication (cas des formations du domaine MI spécialement).

Le détail de l’évaluation de la formation en ligne figurant dans le rapport du 05 mai 2020, présente aussi une synthèse des difficultés rapportées ainsi qu’un état des solutions préconisées pour une amélioration du système. Le tableau 2 suivant résume les principales difficultés rapportées par les établissements universitaires de la région Ouest avec un classement par ordre de fréquence d’apparition décroissant.

N°	Origine des difficultés de mise en ligne des cours (avec groupement par catégorie)	Fréquence d'apparition
1	Interactivité absente ou très réduite impliquant un manque d'évaluation formative	19
2	Connection impossible ou faible débit internet	19
3	Tradition non instaurée (aspect culturel)	17
4	Résistance ou réticence et/ou manque d'engouement de la part des enseignants	15
5	Besoin en formation à l'enseignement à distance et sa préparation	13
6	Problème des Travaux Pratiques et des Sciences Expérimentales	10
7	Manque de moyens informatiques (PC, Smartphones, ...)	8
8	Résistance ou manque d'engouement de la part des étudiants	5
9	Non disponibilité immédiate de ressources numériques en format compatible	4
10	Capacité de stockage des serveurs insuffisante	2
11	Plateforme non adaptée à la langue arabe (sens d'alignement de gauche à droite)	1
12	Problème d'incompréhension de la langue française par les étudiants (Ressources en français)	1

Tableau 2 : Difficultés de mise en ligne des cours rapportées par les établissements universitaires de la région Ouest classées par fréquence d’apparition.

Concernant les solutions préconisées pour améliorer le dispositif de l'Enseignement en ligne et la mise en ligne des cours, beaucoup de suggestions ont été aussi rapportées, elles gravitent toutes autour des 9 axes essentiels comme le résume le tableau 3 suivant :

N°	Solutions préconisées (regroupées par objet)	Fréquence d'apparition
1	Systematiser et généraliser l'EAD en complément de l'enseignement en présentiel	29
2	Organiser des sessions de formation à l'EAD au profit des enseignants et des étudiants	20
3	Création de plateformes spécifiquement dédiées intégrant l'interactivité et évaluation	14
4	Améliorer la connectivité et le débit de la connexion internet	6
5	Investir d'autres créneaux multimédias (Mails, YouTube, TV nationale, CD interactif, ...)	5
6	Convenir avec les fournisseurs d'accès internet (Accès, priorité, ...)	4
7	Dotation des structures en moyens matériels et informatiques nécessaires à l'EAD	4
8	Préparation des ressources numériques et leur centralisation au sein de la bibliothèque	4
9	Valoriser l'EAD (en tenant compte dans la gestion de carrière, attribution de stages, ...)	3

Tableau 3 : Solutions préconisées par les établissements universitaires de la région Ouest pour l'amélioration du dispositif de formation à distance classées par fréquence d'apparition.

Le résultat du traitement des données figurant dans les canevas transmis par les établissements universitaires de la région Ouest en réponse au questionnaire établi par l'IGP du MESRS fait ressortir les éléments suivants :

- S'agissant de l'évaluation de la formation en ligne en mode **Asynchrone**, la synthèse des données des établissements universitaires de la région Ouest donne les pourcentages des objets d'évaluation suivants :

Objet d'évaluation de la formation en ligne en mode asynchrone	Taux (%)
Pourcentage de domaine de formation assuré en ligne en mode asynchrone	100%
Pourcentage de filières de formation assuré en ligne en mode asynchrone	99%
Pourcentage de spécialités de formation assuré en ligne en mode asynchrone	96%
Pourcentage de Cours (Matières et/ou Modules) déposés en ligne en mode asynchrone	85%
Pourcentage de Tavaux Dirigés déposés en ligne en mode asynchrone	72%
Pourcentage de Travaux Pratiques déposés en ligne en mode asynchrone	42%
Pourcentage d' étudiants ayant eu accès aux ressources numériques déposées en ligne	92%

Tableau 4 : Evaluation de la formation en ligne en mode asynchrone (Région Ouest).

On relève du tableau 4 ci-dessus, que le dépôt des supports en ligne se caractérise par des taux très élevés, il concerne tous les domaines et filières assurés à l'exception des Travaux Pratiques dont le taux est inférieur à la moyenne. On relève aussi que la majorité des étudiants ont eu accès à ces ressources numériques.

• En réponse à la question sur les domaines et filières qui présentent des difficultés de mise en ligne des supports, les établissements universitaires de la région Ouest rapportent les éléments de réponses compilés dans le tableau 5 suivant :

Catég.	Freq.	Domaine	Filière	Motifs éventuels
Formation LMD / Ecoles Supérieures	26	ST	Pratiquement toutes les filières	Problème des TP, Ecritures des équations et schémas électriques, Problème des outils informatiques
	8	SNV	Biotechnologies, Sc. Biologiques, Sc. Agronomiques, Sc. Alimentaires.	TP
	7	SHS	SS-Sociologie, SS-Psychologie, SH-Bibliothéconomie, SH-Histoire, SH-SIC	Non maîtrise des NTIC, Enseignants non formés aux TIC, Cours assurés par des enseignants vacataires
	5	SM	Chimie, Chimie	TP
	4	LLE	Russe, Allemand, Français, ...	Problème de formation des enseignants, Surcharge de la plateforme, Difficile de l'enseigner en ligne
	4	STAPS	Entraînement Sportif	TP
	3	AUMV	Architecture, Métiers de la ville	TP
	2	ARTS	Arts du Spectacle	
	2	DSP	Droit, Sciences Politiques	
	2	LLA	Toutes filières	Mauvaise maîtrise de la plateforme
	2	SEGC	Sciences de Gestion	Non maîtrise de l'outil
	2	STU	Géologie, Géographie et Aménagement du territoire	TP
1	MI	Informatique	TP	
ENS	3	PEP	Arabe et Français	
	3	PES	Langue Anglaise, Langue Française, Sciences Exactes	

Tableau 5 : Synthèse des formations qui présentent des difficultés de mise en ligne des supports et les motifs évoqués.

Le tableau ci-dessus présente les domaines pour lesquels des difficultés sont rapportées avec un classement par fréquence d'apparition dans les canevas de réponses. La colonne filière énumère les filières du domaine cité. Quant aux motifs évoqués, il s'agit principalement de la difficulté de mise en ligne des TP qui sont à caractère expérimental. Aussi, nous pouvons constater que c'est le ST qui prédomine le classement et qui s'explique par son caractère expérimental, son grand nombre de filière ainsi que l'importance de ses effectifs étudiants.

• Pour ce qui est du pourcentage des enseignants ayant produit des ressources en ligne, les données de la région Ouest cumulent un taux global moyen de **87 %** représentant un effectif enseignant absolu de **12.915** sur **14.905**.

• Pour ce qui est du rendu de l'évaluation de la formation en ligne en mode synchrone, la compilation régionale, révèle, comme l'illustre le tableau 6 suivant, une grande insuffisance en matière d'interactivité. Le taux de la mise en œuvre de l'interactivité en mode synchrone par type d'enseignement (Cours, TD et TP) s'avère faible d'autant plus pour les TP.

• Le pourcentage des étudiants qui ont suivi les activités pédagogiques en mode synchrone, selon les données transmises par les établissements de la région Ouest, est de l'ordre de **6 %** correspondant juste à un total de **20.177** étudiants ayant pris part à ce mode.

Objet d'évaluation de la formation en ligne en mode Synchrones	Taux (%)
Pourcentage global de Cours réalisés pour lesquels une interaction complète avec l'enseignant a pu être menée (cours-vidéo en mode synchrone)	18%
Pourcentage global de Travaux Dirigés réalisés pour lesquels une interaction complète avec l'enseignant a pu être menée (cours-vidéo en mode synchrone)	16%
Pourcentage global de Travaux Pratiques réalisés pour lesquels une interaction complète avec l'enseignant a pu être menée (cours-vidéo en mode synchrone)	11%
Pourcentage global d' Enseignants qui ont été en mesure d'élaborer des activités interactives avec leurs étudiants en ligne de manière synchrone (Cours, TD, TP, ...)	13%

Tableau 6 : Evaluation de la formation en ligne en mode Synchrones (région Ouest).

• En réponse à la question se rapportant aux outils numériques exploités et à l'évaluation de leur efficacité dans leur mise en œuvre sur les différents types d'activités pédagogiques, la synthèse des résultats de la région Ouest est donnée sur le tableau 7 suivant :

Fréq. (sur 30)	Outils de communication exploités	Evaluation de l'efficacité du moyen utilisé selon la nature l'activité						Note (sur 10)
		Cours	TD	TP	Accompagnement Pédagogique	Evaluation	Projets	
21	Mail	Très_Insuffisant	Très_Insuffisant	Très_Insuffisant	Très_Insuffisant	Très_Insuffisant	Très_Insuffisant	2
20	Moodle	Satisfaisant	Moyen	Insuffisant	Moyen	Insuffisant	Moyen	7
15	Zoom	Moyen	Moyen	Insuffisant	Moyen	Insuffisant	Insuffisant	6
14	Google Meet	Moyen	Moyen	Insuffisant	Satisfaisant	Insuffisant	Moyen	7
10	Groupe Face-book et autres RS	Moyen	Moyen	Très_Insuffisant	Moyen	Insuffisant	Moyen	6
9	Skype	Moyen	Insuffisant	Très_Insuffisant	Moyen	Insuffisant	Moyen	5
7	ClassRoom	Satisfaisant	Satisfaisant	Insuffisant	Satisfaisant	Moyen	Moyen	7
3	MS Teams	Insuffisant	Insuffisant	Satisfaisant	Moyen	Très_Insuffisant	Moyen	6
3	Plateformes Personnalisées	Très_satisfaisant	Satisfaisant	Très_Insuffisant	Satisfaisant	Insuffisant	Insuffisant	6
2	You-tube	Satisfaisant	Satisfaisant	Moyen	Moyen	Insuffisant	Insuffisant	7

Tableau 7 : Outils exploités dans la Formation en ligne par fréquence d'exploitation et évaluation de leur efficacité par type d'activité pédagogique (région Ouest).

Ce tableau présente les outils classés par fréquence d'exploitation par les **30** établissements universitaires de la région Ouest ainsi que l'évaluation de leur efficacité par type d'activité pédagogique. La dernière colonne résume la notation globale sur **10**.

On relève du tableau ci-dessus l'ambiguïté qui traduit que l'outil le plus utilisé s'avère être le moins convenable, tel que le Mail. Tous les autres outils restant s'avèrent convenir plus ou moins, en particulier l'Outil « Moodle » dont l'usage est assez répandu dans le secteur de l'enseignement supérieur. Notons aussi que deux établissements universitaires ont rapporté avoir exploité leurs propres plateformes personnalisées (ESSB Oran, ESE Oran).

• Concernant le volet technique de l'opération, **24** établissements sur les **30** (Taux de **80 %**) de la région Ouest affirment que la gestion technique des plateformes a été assurée. Par ailleurs, **20** établissements universitaires sur **30** (taux de **67 %**) affirment que les capacités de stockage sont suffisantes.

- En matière d'évaluation en ligne, la compilation régionale donne un cumul de **6** formations seulement concernées avec un total de **19** évaluations opérées (Taux presque nul).

Face à ces éléments du constat et en réponse aux questions relatives aux recommandations et suggestions à mettre en œuvre pour l'amélioration du dispositif de formation en ligne, le résultat du traitement des données reçues se résume comme suit :

- A **87 %** des réponses, la formation en ligne est à promouvoir comme mode d'enseignement. A ce sujet les recommandations formulées en vue de l'amélioration de ce dispositif, groupées par mots clés et classées par fréquence de citation, s'articulent autour des points suivants :

- la nécessité de mise en place de formations des étudiants et surtout des enseignants (16 fois) ;
- l'augmentation du débit internet pour l'amélioration de la connectivité (8) ;
- l'institutionnalisation de la formation à distance (6) ;
- la mise en place des moyens matériels nécessaires (4),
- le développement de l'interactivité et la mise en place de critères normatifs (1).

- Avec un taux de **83 %** des réponses, la plateforme « Moodle » a fonctionné convenablement. Ce qui laisse suggérer la recommandation de sa généralisation.

- Avec un taux de **70 %**, la charge sur le site ne posait pas de problèmes particuliers, seuls **9** établissements universitaires jugent le contraire pour diverses raisons (plateforme en phase d'essai, documents vidéos de grandes capacités ; ...). La résolution du problème de capacité a pu être réglé en recourant à d'autres outils de communication (Zoom, Teams, Facebook, ...) ; l'utilisation de Google Drive pour le dépôt des ressources volumineuses avec mise en place seulement des liens sur la plateforme et travailler vers le tard évitant ainsi les moments de grande affluence.

- Une part de **40 %** des réponses des établissements universitaires se rapporte au fait que les enseignants opposent une résistance à la mise en ligne de leur cours, ce qui est assez important et les motifs évoqués sont : Problème d'utilisation et de maîtrise de l'outil informatique (6) ; Souci de propriété intellectuelle (5) ; Problème de mise en ligne de cours ouverts à tous (1) et le Problème de connexion (1).

- **25** établissements universitaires sur **30** (Taux de **83 %**) affirment la nécessité de mettre en place une formation se rapportant à l'enseignement en ligne dédiée à toute la communauté universitaire.

- Enfin **29** établissements universitaires sur **30** (Taux de **97 %**) affirment la nécessité de mettre en place des mécanismes qui permettraient de normaliser les modalités d'enseignement en ligne.

Tous ces éléments de réponses doivent être pris en considération pour asseoir les bases de la démarche future à entreprendre en vue d'une amélioration du dispositif de formation en ligne.

2.3- Besoin en présentiel pour finaliser l'année universitaire 2019-2020 :

Sur la base du contenu du rapport de synthèse de la région Ouest relatif aux différentes dispositions envisagées quant à la clôture de l'année universitaire 2019-2020 et la préparation de la rentrée universitaire 2020-2021, établi le 05 mai 2020, notamment dans le cas de l'hypothèse de reprise des enseignements le 21 Juin 2020 qui reste toujours en vigueur, les établissements universitaires de la région Ouest expriment un besoin moyen de **09 semaines en présentiel pour finaliser l'année universitaire** en cours comprenant :

- Une première période évaluée à **5 semaines** pour la **consolidation et la validation des enseignements**, ainsi que la réalisation des **TP** et autres activités importantes nécessitant obligatoirement le présentiel.
- Une seconde période évaluée à **2 semaines** pour la réalisation des **examens finaux** avec aussi la correction des copies en simultanée.
- Une troisième période évaluée à un peu plus d'**une semaine** pour la réalisation des examens de **rattrapage** et la correction des copies.
- Une quatrième période de près d'**une semaine** pour la réalisation des **délibérations finales** et la préparation des documents divers (diplômes, attestations de réussites, relevés de notes, ...).

Il est entendu que ce besoin exprimé tient compte de l'apport de la formation en ligne organisée et de son évolution mais juste à titre de consolidation.

En effet, la formation en ligne organisée a le grand mérite d'avoir permis la continuation de l'activité d'apprentissage **évitant ainsi la rupture totale** du système d'enseignement et de formation supérieurs. Toutefois, on ne peut pas considérer que cette formation remplace celle du présentiel pour la simple raison qu'il y a toujours eu une part d'étudiant qui n'a pas suivi le rythme de ce nouveau mode de formation et qu'on ne peut pas négliger, surtout s'agissant d'une innovation pour toute la communauté universitaire.

Aussi quel que soit le résultat du bilan actualisé de la formation en ligne, nous pouvons retenir que le besoin de **9 semaines en présentiel** (équivalent à près de **deux mois**) restera toujours de rigueur.

2.4- Hypothèse de reprise à la date du 16 Août 2020 :

Compte tenu de la situation sanitaire du pays et des mesures adoptées en conséquence, et au vu des éléments du canevas présenté par l'IGP du MESRS, la date de reprise des enseignements envisagée est celle du **16 août 2020**. Elle aura lieu **avec** ou **sans** pandémie de la Covid'19.

Entre-temps, un certain nombre d'activités peuvent être menées d'ici là, notamment :

- La réalisation des stages dans les hôpitaux pour les étudiants des sciences médicales en adoptant les mesures de prévention contre la pandémie. Il est aussi suggéré d'exploiter les simulateurs dans ce contexte. Il est aussi proposé

de différer la réalisation des stages du **16 août au 10 septembre 2020** avec une réduction de leur durée.

- La réalisation des manipulations et expérimentations en laboratoires pour la finalisation des mémoires de master et PFE de fin d'études.
- La réalisation de toutes les soutenances (Master, Doctorat, Habilitation universitaire) à huit clos.

Tout cela avec l'observation des mesures préventives de distanciation sociale, port obligatoire du masque, désinfection des lieux de travail,...

Le cas des stages bloqués des élèves-professeurs des ENS qui ne sont pas encore réalisés peut aussi être réglé dans ce cadre : Soit, par exemple en demandant aux encadreurs du lycée de procéder à la validation des stages bloqués sur la base des résultats des stages hebdomadaires faits ; Soit encore à régler en interne, par substitution des stages bloqués à des séances de micro-enseignement de simulation de classe, avec des groupes qui peuvent être réduits à des effectifs de moins d'une dizaine d'élèves-professeurs. Il y a lieu aussi de préciser que pour une bonne partie des élèves-professeurs de fin de cycle de formation dans les ENS, les stages bloqués sont déjà réalisés et leurs situations réglées.

2.5- Hypothèse de reprise « Sans Covid-19 » :

Dans ce premier contexte probable, il y a lieu tout simplement de procéder à la planification des quatre périodes de 9 semaines du planning suggéré dans le rapport du 05 mai 2020 en opérant une translation temporelle à compter du 16 Août 2020. Le résultat se présente alors comme suit :

Opération	Période	Durée
Consolidation des enseignements	Du 16 Août Au 17 Sept. 2020	05 semaines
Examens finaux et soutenances	Du 20 Sept Au 30 Sept. 2020	10 jours
Examens de rattrapage	Du 04 Oct Au 14 Oct. 2020	10 jours
Délibérations finales	Du 18 Oct Au 22 Oct. 2020	05 jours

Tableau 8 : Planning de fin d'année universitaire 2019-2020 dans l'hypothèse de reprise des enseignements du 16 Août 2020 sans Covid-19.

Au vu de ce planning, la clôture de l'année universitaire 2019-2020 issue de cette programmation serait envisagée vers le 22 Octobre 2020. La semaine de battement du 24 au 29 Octobre 2020 peut être exploitée pour les réinscriptions et l'établissement des listes et la rentrée universitaire 2020-2021 aurait lieu normalement vers le 02 Novembre 2020.

2.6- Hypothèse de reprise « avec Covid-19 » :

Dans ce deuxième contexte aussi probable, il y a lieu de procéder à la programmation des quatre périodes de 9 semaines du planning, suggéré plus haut, mais en prenant toutes les mesures de prévention d'hygiène et de distanciation dans le strict respect des prescriptions des autorités sanitaires, d'une part, et en adoptant des solutions organisationnelles de poursuite de la formation conformément à ses mesures d'autre part.

Compte tenu de ses contraintes et en cas de nécessité une petite rallonge d'une ou deux semaines par rapport à la programmation opérée pour le cas de la reprise sans Covid-19 n'est pas à écarter. Le résultat serait alors quasiment équivalent et dans tous les cas de figure, la clôture de l'année universitaire 2019-2020 ne pourrait être au-delà du 29 Octobre 2020 et la rentrée universitaire 2020-2021 serait aussi prévue aux environs du 02 Novembre 2020.

Des propositions de dispositions à prendre pour la reprise des activités pédagogiques « sous » Covid-19 ont fait l'objet de deux documents :

- Le premier, établi par la CRUO, a accompagné le rapport du 5 mai 2020 et a été transmis aux établissements universitaires pour discussion et enrichissement.
- Le second est une contribution de l'Agence Thématique de Recherche en Sciences de la Santé (ATRSS), dont les orientations à suivre, constituent un véritable protocole pour le dé confinement de l'établissement universitaire, sont résumées dans le dépliant joint à ce fichier.

Les mesures décrites dans ces deux documents peuvent être classées en **03** catégories :

► **Des mesures et dispositions préventives d'ordre comportemental à adopter par la communauté universitaire :**

- Les gestes barrières (lavage fréquent des mains, maintien de la distanciation, absence d'embrassade, désinfection des surfaces et des objets fréquemment utilisés, éternuer et tousser dans le coude ou dans un mouchoir à usage unique).
- Le port obligatoire du masque dans les endroits où la distance minimale d'un mètre ne peut être respectée.

Les établissements seront, à cet effet, en charge de rédiger et de déployer un plan (timing/supports/cibles) de communication afin de sensibiliser toute la communauté universitaire au respect de ces mesures.

► **Des mesures et dispositions d'ordre organisationnel** permettant l'organisation et la préparation des espaces accueillant les étudiants et le personnel. Les établissements universitaires sont en chargés de :

- Définir un protocole de nettoyage et de désinfection de façon régulière des locaux.
- Assurer la disponibilité, en quantité suffisante, des produits nécessaires à l'application des consignes sanitaires (eau et savon dans les sanitaires, solution hydro-alcoolique, produits de désinfection, ...).
- Définir un plan de circulation dans les campus et assurer la signalétique nécessaire.
- Faire une évaluation des potentialités des services de l'infirmierie et les réorganiser éventuellement.

- Participer à la mise en place d'un schéma d'organisation de l'hébergement, de la restauration et du transport des étudiants en accord avec les parties concernées.
- Optimiser l'exploitation des espaces pédagogiques et rationaliser les créneaux horaires afin de minimiser le temps de présence des étudiants à l'intérieur de l'enceinte de l'établissement.
- Sensibiliser et former, dès à présent, le personnel d'hygiène et de sécurité aux règles adéquates.
- Revoir si nécessaire l'occupation des bureaux administratifs afin de respecter les règles de distanciation sociale.

Chaque établissement, devra adapter les mesures de distanciation et d'hygiène, à la configuration de ses espaces et de leurs tailles, aux effectifs des étudiants et des enseignants et à la nature des activités pédagogiques.

► **Des mesures et dispositions concernant l'organisation des enseignements et de l'évaluation :**

- Définir les matières pour lesquelles les enseignements en ligne pourraient être poursuivis jusqu'à la fin de leur programme. Ceci permettra de minimiser le temps de présence des étudiants dans l'enceinte de l'établissement universitaire.
- Maintenir, autant que possible, la formation en ligne pour les matières des unités d'enseignement transversales et de découverte tout en programmant des rencontres de groupes d'étudiants réduits avec l'enseignant.
- Réajuster les emplois du temps afin de pouvoir faire respecter les mesures de distanciation dans les amphis, les salles de cours et les laboratoires de TP. Exceptionnellement, on pourrait diviser par deux la capacité d'accueil des salles ainsi que la durée des séances (45mn au lieu de 1h30) avec mise à la disposition des étudiants des supports de cours et les solutions des TD.
- Certains domaines comme le SHS, LLA, DSP et Sciences Médicales (en cycle clinique) ont une forte tradition des cours magistraux avec une forte contribution des étudiants par le travail personnel. Il serait alors opportun de réduire le plus possible le présentiel pour ces formations.
- Réduire, exceptionnellement, le travail expérimental pour les projets de fin d'étude des Masters.
- Réserver les bibliothèques uniquement pour les prêts d'ouvrages avec respect des règles de distanciation.
- Organiser tout type de soutenances à huit-clos et interdire les collations.

► **Concernant l'organisation des examens :**

- Diversifier les formes d'examens (travail personnel à soumettre sous format numérique par email, questionnaires, ...).
- Eviter de faire venir beaucoup d'étudiants dans le même créneau horaire en programmant les examens pour différentes années d'enseignement dans différents créneaux horaires. Ceci permettra également de faire respecter les distances dans les salles d'examen en utilisant plus de salles.
- Utiliser tous les créneaux horaires de 07h30 à 18h00 du samedi au jeudi.
- Pour les corrections, la consultation des copies et l'affichage des notes : il y a lieu de revoir la règle en ouvrant des listes pour les demandes de consultation de copies, après l'affichage obligatoire (en ligne) des corrigés types avec barèmes, et programmer ces séances dans le respect des règles de distanciation.
- Interdire tout affichage papier (programmes des examens, notes des étudiants, ainsi que toutes autres mesures) et aller vers l'information en ligne en communiquant largement les adresses qu'il convient de consulter.

3- Organisation de l'année universitaire 2020-2021 :

L'organisation de l'année universitaire 2020-2021 doit être envisagée à travers ses deux phases : « **préparation** » et « **déroulement** » et aussi avec les deux hypothèses « **avec** » et « **sans Covid-19** » :

3.1- Préparation de l'année universitaire 2020-2021 :

Sur la base du résultat du traitement des données des réponses au canevas de la CRUO renseigné par les établissements universitaires de la région Ouest et des suggestions formulées en conséquence, une programmation des opérations inscrites au titre de la préparation de la rentrée universitaire 2020-2021 peut être opérée. Les suggestions proposées à mettre en œuvre restent valables dans les deux cas de figure : avec et sans pandémie de la Covid-19.

• **Organisation des portes ouvertes sur l'enseignement et la formation supérieurs en direction des nouveaux bacheliers :**

Concernant la question sur la manière d'organiser les portes ouvertes au profit des nouveaux bacheliers en situation avec le Covid-19, les propositions reçues des établissements, classées par fréquence de citation, se résument en les points suivants : les organiser en virtuel à travers des vidéos, tutoriels, WebTV et utilisation des outils de vidéoconférence (13), sur les sites web (10), les prévoir selon la forme habituelle mais avec renforcement des mesures d'hygiène et de précaution et prolongation des durées (07), investir à ce sujet les réseaux sociaux et des émissions radio (7).

• **Organisation des opérations orientation et inscription des nouveaux bacheliers :**

Pour l'opération "**orientation des bacheliers 2020**", les établissements proposent à l'unanimité de maintenir la forme habituelle étant donné qu'elle se fait en ligne et ne pose aucun risque dû à la pandémie du Covid-19.

Par contre pour l'opération des inscriptions définitives, les réponses reçues se limitent à deux propositions : La première (cité 20 fois) où il est suggéré de maintenir l'organisation habituelle en réduisant le nombre de rendez-vous accordé par jour et éventuellement étaler la période d'inscription définitive afin de faire respecter les règles de distanciation et les gestes barrières. Quant à la seconde, proposée par (08) établissements, elle suggère de faire les inscriptions définitives en ligne sans pour autant donner plus de précisions.

- **Organisation du concours national d'accès aux écoles supérieures :**

Selon les suggestions émises par les responsables pédagogiques des établissements universitaires de la région Ouest, le déroulement du concours doit avoir lieu en présentiel pour rester en conformité avec la réglementation en vigueur. Il est suggéré aussi de le programmer vers la fin du mois d'octobre 2020. A ce sujet, il serait souhaitable de limiter le nombre de candidats par salle d'examen, de réduire les durées des épreuves et de respecter rigoureusement les consignes de sécurité et de distanciation sociale. Il y a lieu de prévoir un vade-mecum de consignes qui doit être scrupuleusement suivi par les organisateurs du concours afin de minimiser tout risque de contamination.

- **Organisation du concours d'accès à la formation doctorale :**

A l'unanimité les établissements universitaires proposent d'organiser les concours d'accès à la formation doctorale en présentiel selon le protocole habituel tout en prenant toutes les dispositions nécessaires pour faire respecter les mesures de distanciation et d'hygiène.

3.2- Déroulement de l'année universitaire 2020-2021 :

Sur la base de l'expérience vécue et quel que soit la situation : avec ou sans Covid'19, il est opportun d'envisager l'organisation de l'année universitaire 2020-2021 sous la forme hybride par alternance en **Présentiel et en Virtuel**.

Cette façon de faire permettra, d'abord de minimiser les risques en cas de persistance de la pandémie Covid-19 si tel est le cas, d'une part, et de développer la formation en ligne à titre de consolidation de la formation présentielle, d'autre part. Aussi, elle peut être à titre préventive pour faire face à toute autre situation événementielle défavorable, même si le risque de pandémie de la Covid-19 sera totalement levé.

Il est tout à fait clair, à travers les réponses reçus, que l'expérience vécue durant le confinement, a montré l'importance de la maîtrise des outils et de la méthodologie de l'enseignement en ligne par les enseignants et les étudiants. En effet, tous les établissements suggèrent d'introduire des enseignements en ligne dans toutes les formations.

Des établissements universitaires, au nombre de 15, proposent de le faire à titre pilote, alors que les 08 autres suggèrent d'enseigner, systématiquement, en ligne les matières des unités transversales et complémentaires.

C'est en effet une opportunité qui nous est offerte pour s'exercer et éviter de ramener des flux d'étudiants quand cela ne s'avère pas indispensable.

A ce titre, il est aussi suggéré d'instituer la formation en ligne avec l'adoption d'une plateforme nationale unique mise en relation avec le système d'information intégré **Progres**. L'avantage d'une telle disposition est de permettre aux enseignants tuteurs d'exploiter les données étudiantes pour la configuration des groupes (listes) d'une part, et de permettre, d'autre part, le suivi de la formation par la visualisation des données du système d'information intégré, sans avoir recours à l'usage des questionnaires habituels dont les données renseignées restent souvent sujettes au doute quant à leurs fiabilités.

Conclusion générale

Le présent rapport, qui contribue à apporter des éléments de réponse aux questionnements soulevés par l'Inspection Générale de la Pédagogie et par la Direction Générale des enseignements et de la Formation Supérieurs du MESRS, fait ressortir les constats et propose les recommandations suivantes :

1. Le premier semestre de l'année universitaire 2019-2020 est validé à quelques examens de rattrapage près.
2. Nécessité du présentiel pour consolider les enseignements en ligne compte-tenu du fait qu'il s'agit d'une nouvelle expérience généralisée à l'enseignement supérieur.
3. Le constat avéré de la faiblesse de l'interactivité enseignants - étudiants qu'il faudra combler progressivement par la formation à la maîtrise des outils numériques.
4. La prise de conscience par la communauté universitaire de l'utilité des enseignements en ligne et leur généralisation future.
5. L'obligation d'institutionnaliser les enseignements en ligne dès la rentrée universitaire 2020-2021 pour consolider la démarche présentielle - virtuelle.
6. Organiser différemment les enseignements des unités transversales et de découverte en s'appuyant sur des outils numériques (audio, vidéo,...) pour intéresser beaucoup plus les étudiants à ces matières.
7. Introduire une démarche comportementale différente de la communauté pour les années à venir.
8. Privilégier l'approche de l'alternance "**Présentielle - Virtuelle**".
9. Encourager à l'utilisation de tous les outils numériques en vue de préparer la mise en place des jalons d'une formation à distance aux normes universelles.

Les indicateurs figurant dans ce rapport et les suggestions formulées, confrontés à ceux des deux autres conférences régionales des universités, permettrons d'asseoir les bases

fondamentales de la démarche à entreprendre pour planifier la clôture de l'année universitaire en cours et l'organisation de la prochaine année universitaire dans les meilleures conditions.

Fait à Oran, le 16 Juin 2020

Le Président de la CRUO
Pr. Abdelbaki BENZIANE



أ.د: عبد الباقي بن زيان
رئيس النقادة الجهوية
لجامعات المغرب

ANNEXE



Déconfinement : Reprise des activités universitaires

les Orientations pour les établissements

• Rédiger et déployer un plan (timing/supports/cibles) de communication afin de sensibiliser toute la communauté universitaire pour respecter :

- Les gestes barrières (lavage fréquent des mains, maintien de la distanciation, désinfection des surfaces et des objets fréquemment utilisés, éternuer et tousser dans le coude ou dans un mouchoir à usage unique)
- Le port du masque dans les endroits où la distance minimale d'un mètre ne peut pas être respectée.

• Prendre des mesures et dispositions d'ordre organisationnel permettant la préparation des espaces accueillant les étudiants et le personnel en définissant un protocole de nettoyage et de désinfection de façon régulière des locaux et assurer la disponibilité, en quantité suffisante, des produits nécessaires à l'application des consignes sanitaires (eau et savon dans les sanitaires, solution hydro-alcoolique, produits de désinfection, ...)

- Définir un plan de circulation dans les campus et assurer la signalétique nécessaire.
- Faire une évaluation des potentialités des services de l'infirmerie et les réorganiser éventuellement.
- Participer à la mise en place d'un schéma d'organisation de l'hébergement, de la restauration et du transport des étudiants en accord avec les parties concernées.
- Optimiser l'exploitation des espaces pédagogiques et rationaliser les créneaux horaires afin de minimiser le temps de présence des étudiants à l'intérieur de l'enceinte de l'établissement et revoir si nécessaire l'occupation des bureaux administratifs afin de respecter les règles de distanciation sociale.
- Sensibiliser et former, dès à présent, le personnel d'hygiène et de sécurité aux règles adéquates.

Cas suspects de covid-19

Reserver une pièce dédiée à l'accueil des cas suspects de Covid-19 et la munir de masques et d'un point de lavage des mains. En cas de survenue d'un ou plusieurs symptômes (toux, essoufflement, mal de gorge, troubles digestifs, sensation de fièvre, etc.):

- Isolement immédiat de l'étudiant avec un masque dans une pièce dédiée permettant sa surveillance dans l'attente de sa prise en charge médicale. Respect impératif des gestes barrières.
- Appel sans délai des secours ou personne compétente en cas de signes de gravité.
- Rappel par le responsable de l'établissement de la procédure à suivre par les personnels.
- Nettoyage approfondi de la pièce dédiée après un temps de latence de quelques heures.

le Contexte

Dans le cadre de la stratégie de déconfinement, l'ouverture des structures doit être progressive et dans le strict respect des prescriptions émises par les autorités sanitaires.

covid19.sante.gov.dz

les Objectifs

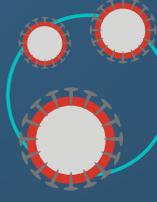
- Assurer un déconfinement partiel et progressif.
- Assurer la diffusion de l'information à destination de tous les étudiants, enseignants et personnels afin de les faire adopter les gestes préventifs nécessaires.
- Reprendre les activités universitaires et assurer une rentrée dans les meilleures conditions sanitaires, pédagogiques et organisationnelles.



Informations à l'adresse des étudiants, enseignants et personnels des universités



Le virus se transmet d'une personne proche à une personne en contact par des gouttes ou par les mains



Le virus peut se propager par l'air lorsque qu'une gouttelette reste dans l'air ou sur une surface



Les symptômes peuvent se développer dans les 14 jours suivant le contact

SYMPTÔMES



Toux



Fièvre



Difficultés respiratoires

GESTES PREVENTIFS



Portez un masque



Maintenez vos distances



Lavez-vous les mains régulièrement



Utilisez du savon ou du gel hydroalcoolique



Évitez les contact avec votre visage



Eternuez dans votre coude



Jetez mouchoirs et masques après utilisation



Nettoyer les surfaces et objets fréquemment touchés